

# Ce que vous devez savoir sur les changements de couverture

## Vous avez déjà un autre régime ?

### Raisons de garder votre Régime étudiant :

- Un régime parental peut cesser de vous couvrir si vous avez plus de 21 ans.
- Vous pouvez combiner vos deux régimes pour maximiser votre couverture jusqu'à 100 %.

## Changements de couverture

**Session d'automne** (inscriptions et retraits) : 15 août au 1<sup>er</sup> octobre 2021

**Session d'hiver** (inscriptions et retraits - nouveaux étudiants seulement) : 3 janvier au 4 février 2022

**Session du printemps** (inscriptions et retraits - nouveaux étudiants seulement) : 27 avril au 13 mai 2022

## Inscription familiale

Vous pouvez inscrire les membres de votre famille (conjoint et enfants) chaque année en payant des frais supplémentaires aussi avantageux que les vôtres. Les conjoints de fait sont admissibles. Visitez [www.studentcare.ca](http://www.studentcare.ca) pour les détails.

**+1** Ajoutez une personne à charge pour **249,90 \$** pour une couverture annuelle\*

**∞** Ajoutez un nombre illimité de personnes à charge pour **499,80 \$** pour une couverture annuelle\*

\* Les frais d'inscription familiale pour une couverture valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2022 (pour les nouveaux étudiants à la session d'hiver) et du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2022 (pour les nouveaux étudiants à la session du printemps) sont disponibles en ligne.

## Retraits

1. Retirez-vous de la portion santé, de la portion dentaire, ou du Régime dans sa totalité, en utilisant le système sécurisé de retrait en ligne sur [www.studentcare.ca](http://www.studentcare.ca).
2. Téléchargez votre preuve de couverture par un autre régime de soins de santé ou dentaires (une copie d'une carte de membre ou une lettre du promoteur du régime), autre que le régime d'assurance maladie provincial.
3. Recevez un crédit du montant du Régime à votre compte étudiant peu après la fin de la période de changement de couverture.

# Comment réclamer ?

## Réclamer simplement

- Procurez-vous les formulaires de réclamation au [www.studentcare.ca](http://www.studentcare.ca).
- Vérifiez l'état de vos réclamations en ligne et inscrivez-vous au dépôt direct sur le site Internet de votre assureur.
- Téléchargez votre carte de paiement direct pour un traitement immédiat de vos réclamations de médicaments d'ordonnance.

## Économisez davantage !

- **Votre couverture**  
Vous pouvez consulter le professionnel de votre choix et vous recevrez le remboursement prévu par le Régime.
- **Réseaux Studentcare**  
Les professionnels de nos Réseaux vous donnent accès à des tarifs préférentiels.

Voici un exemple de réclamation en utilisant le Réseau dentaire Studentcare :



## Les membres des Réseaux vous font épargner



**50 \$ de rabais** par œil sur le LASIK standard\*

**100 \$ de rabais** par œil sur le LASIK personnalisé\*  
\* Certaines conditions s'appliquent.



Avec le code promotionnel **STUDENTZI** : **10 % de rabais** sur les lentilles cornéennes

**25 % de rabais** sur les montures (à l'exception de certaines marques)\*  
\* Certaines conditions s'appliquent.



**10 % de rabais** sur les médicaments d'ordonnance (40 \$ maximum)\*

**20 % de rabais** sur certains produits Rexall en vente libre à prix régulier\*  
\* Certaines conditions s'appliquent.

### Et plus encore !

Dentistes, physiothérapeutes, naturopathes, massothérapeutes et chiropraticiens

Questions sur la couverture, les inscriptions et les retraits : [WWW.STUDENTCARE.CA](http://WWW.STUDENTCARE.CA)  
Questions sur les réclamations : **1 888 711-1119**

**Professionnels de la vision indépendants**

**30 % de rabais** sur les lunettes de prescription, jusqu'à 75 \$

Rabais sur l'examen de la vue et les lentilles cornéennes



Tarifs préférentiels sur les séances individuelles adultes de thérapie ou de coaching de 50 minutes

### RESSOURCES EN BIEN-ÊTRE : EMPOWER ME

Un service d'assistance confidentiel disponible 24 heures, 7 jours sur 7, pour les étudiants couverts par le Régime santé du SÉUO.

Visitez [www.studentcare.ca](http://www.studentcare.ca) pour tous les détails. **1 833 628-5589**  
Fourni par Optima Santé globale

### SOINS DE SANTÉ VIRTUELS

Les étudiants et leurs personnes à charge couverts par le Régime santé du SÉUO peuvent communiquer virtuellement avec des infirmières et infirmiers ou des médecins de partout au Canada.

Tous les détails au [www.dialogue.co/signup-studentcare](http://www.dialogue.co/signup-studentcare)  
Fournis par Dialogue



CLAVARDAGE STUDENTCARE FORMULAIRE DE DEMANDE D'INFORMATION DISPONIBLE



2021-2022

# Régime étudiant de soins de santé et dentaires du SÉUO

## En profiter. Pendant qu'on est là.

### Numéros de contrat

Santé, vision et dentaire : **UNV** (Green Shield Canada)  
Décès et mutilation accidentels : **Q1617** (Desjardins Assurances)  
Voyage : **97180** (Société d'assurance-vie Croix Bleue du Canada)

# Ce que vous devez savoir sur votre Régime

## Qu'est-ce qu'un régime de soins de santé et dentaires ?

- Un régime complémentaire qui peut servir à étendre la couverture du régime d'assurance maladie provincial et des autres régimes de soins de santé de base.
- Un service mis en place par votre syndicat étudiant, le SÉUO, en collaboration avec Studentcare, le plus important fournisseur de régimes étudiants de soins de santé et dentaires au Canada.

## Qui est admissible ?

### Les étudiants automatiquement inscrits au Régime étudiant de soins de santé et dentaires du SÉUO sont :

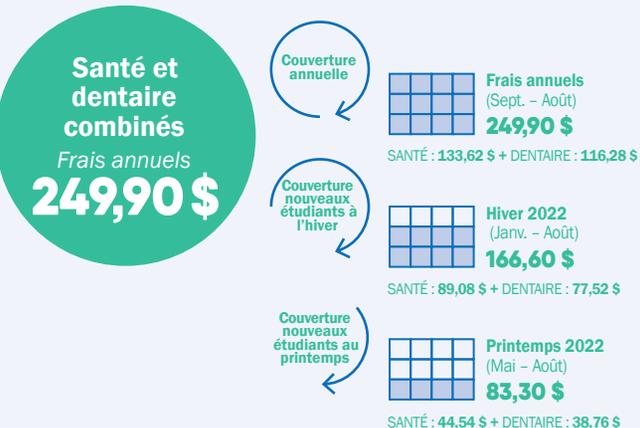
- Les étudiants à temps plein ou à temps partiel du premier cycle de l'Université d'Ottawa inscrits à la session d'automne, d'hiver ou du printemps
- Les étudiants à temps plein de l'Université Saint-Paul

Certaines exceptions existent. Vérifiez si les frais du Régime apparaissent à votre compte étudiant pour savoir si vous êtes couvert.

Des étudiants pourraient être admissibles à une inscription individuelle.

Apprenez-en plus au [www.studentcare.ca](http://www.studentcare.ca).

## Combien ça coûte ?



Si vous êtes admissible, les frais du Régime pour une couverture du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août seront automatiquement ajoutés à votre compte étudiant. Les étudiants débutant leurs études à l'hiver ou au printemps paient des frais calculés au prorata pour une couverture allant jusqu'au 31 août. Renseignez-vous en ligne.

## Quels sont mes numéros de contrat ?

Santé, vision et dentaire : **UNV** (assurés par Green Shield Canada)  
Décès et mutilation accidentels : **Q1617** (assurés par Desjardins Assurances)  
Voyage : **97180** (administré par la Société d'assurance-vie Croix Bleue du Canada)

# Couverture santé & dentaire

## Santé Plus de 10 000 \$

	Par visite/achat	Par période de couverture
<b>Médicaments d'ordonnance et vaccins</b> - Les frais d'administration sont limités à 5 \$ par prescription ou renouvellement. - Les contraceptifs admissibles sont couverts jusqu'à un maximum combiné de 300 \$.	80 %	1 000 \$
<b>Psychologue/travailleur social (avec ou sans maîtrise)/conseiller/psychothérapeute</b>	80 %	Nouveau ! 2 000 \$
<b>Massothérapeute</b> Avec une recommandation médicale	100 %, jusqu'à 40 \$ par visite, par spécialiste	Maximum combiné de 500 \$ pour tous les spécialistes
<b>Chiropraticien</b>		
<b>Physiothérapeute</b> Sur recommandation d'un médecin ou d'un infirmier praticien, renouvelée tous les 12 mois		
<b>Naturopathe</b>		
<b>Ostéopathe</b>		
<b>Homéopathe</b>		
<b>Diététiste</b>		
<b>Ergothérapeute</b>		
<b>Acupuncteur</b>		
<b>Orthophoniste</b>		
<b>Podiatre</b>		

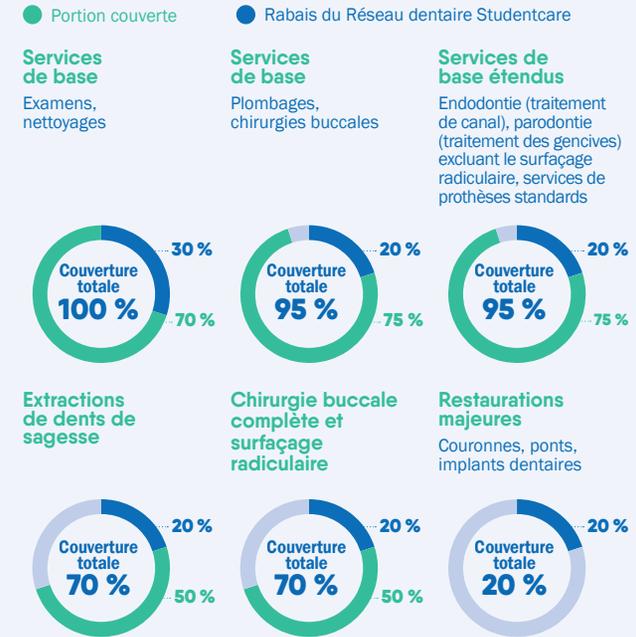
**AUSSI COUVERTS :** Services diagnostiques, frais d'enseignement, transport en ambulance, équipement médical et plus encore

## Vision Jusqu'à 200 \$

	Couverture	Admissible tous les
<b>Examen de la vue, lunettes, lentilles cornéennes et correction de la vue au laser</b>	150 \$	24 mois
<b>Lentilles cornéennes nécessaires pour des raisons médicales</b>	200 \$	24 mois

Questions sur la couverture, les inscriptions et les retraits : [WWW.STUDENTCARE.CA](http://WWW.STUDENTCARE.CA)  
Questions sur les réclamations : **1 888 711-1119**

## Dentaire Jusqu'à 750 \$



## Voyage Jusqu'à 5 000 000 \$

	Couverture	Admissible
<b>Assurance sans frontières</b> Couverture pour la durée d'un stage ou d'un programme d'échange à l'étranger	120 jours	par voyage
<b>Urgence médicale</b> En cas d'urgence médicale <b>Nouveau !</b> Inclus les dépenses médicales admissibles pour la COVID-19	5 000 000 \$	à vie
<b>Annulation de voyage</b> En cas d'urgence médicale pour les dépenses de voyage prépayées et non remboursables ou d'un avertissement aux voyageurs admissible	<b>Nouveau !</b> 3 000 \$	par voyage
<b>Interruption de voyage</b> En cas d'urgence médicale ou d'un avertissement aux voyageurs admissible	<b>Nouveau !</b> 7 500 \$	par voyage

CLAVARDAGE STUDENTCARE ET FORMULAIRE DE DEMANDE D'INFORMATION DISPONIBLE

Les mises à jour sur la COVID-19 sont disponibles en ligne.